

## Questionnement M2 et Réforme CFPN

Par **Juliab15**, le **16/01/2014** à **22:46**

Bonjour à tous !

J'ai lu les quelques sujets sur le forum concernant le notariat et notamment **la réforme CFPN** mais aucun ne répond complètement à mes questions donc je préfère vous faire part précisément de ma situation en espérant obtenir quelques renseignements :

Actuellement, je suis étudiante en droit (L3). Mon choix initial est de devenir notaire mais je suis bien consciente que le parcours est difficile et que mon dossier est, pour l'instant, loin de répondre aux exigences du M2 – carrière notariale. En effet, ma moyenne en L1 est de 10 et quelques et en L2 seulement de 11 (sans redoublement ou deuxième session, les seuls points positifs).

L'année prochaine, je vais opter pour le master « *droit patrimonial, immobilier et notarial* » proposé par Aix. Pour étoffer un peu mon dossier, je compte effectuer le stage et faire le TOIEC mais j'ai bien peur que cela reste insuffisant pour le M2. Bref, je fondais mes espoirs sur le concours du CFPN à la fin du M1 mais je viens d'apprendre la réforme et la suppression du concours d'entrée.

Toutefois, sur le site étudiant, ils énoncent « *Un étudiant titulaire d'un autre master 2 juridique peut également suivre deux années de formation en alternance au CFPN selon des modalités propres à ce cursus dit de voie professionnelle* ». Mon problème est le suivant : Est-ce toujours d'actualité ? Et si c'est le cas, je ne vois pas quel autre M2 serait envisageable pour pouvoir suivre les deux années de formation au CFPN. Est-ce que vous pourriez me donner des exemples concrets de masters ? (question stupide je sais mais j'ai vraiment du mal à comprendre le concept).

Un autre M2 m'attire également « *Droit de la banque et des opérations patrimoniales* ». Est-ce que ce master serait plus accessible ? Si oui, cela me permettrait d'avoir un plan B tout en évitant de refaire un master ou même un autre parcours d'étude/professionnel. Et qu'en est-il des débouchés ? D'après mes recherches sur le net, l'insertion professionnelle dans le secteur bancaire semble assez bonne (je m'intéresse plus particulièrement à la profession de gestionnaire de patrimoine).

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Yn**, le **17/01/2014** à **12:48**

Oui la réforme est passée, utilise la fonction recherche, j'ai déjà expliqué tout ça en détail sur un autre topic.

Pour les autres M2, des M2 Gestion de patrimoine, droit immobilier, droit des affaires peuvent intéresser le CFPN.

Par **Juliab15**, le **18/01/2014** à **14:11**

Très bien merci !